

**Public concerné** : Tous professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique (les sages-femmes, les pharmaciens, les préparateurs en pharmacie, les infirmiers, les aides-soignants, les auxiliaires de puériculture, les diététiciens, les ambulanciers, les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures podologues, les ergothérapeutes, les psychomotriciens, les orthophonistes, les orthoptistes, les manipulateurs en électroradiologie médicale, les audioprothésistes, les opticiens lunetiers, les prothésistes et orthésistes, les techniciens de laboratoires d'analyses de biologie médicale) disposant de l'AFGSU de niveau 2 en cours de validité (moins de 4 ans).

**Durée de la formation** : 1 jours (7h00 de face à face pédagogique)

**Organisation** : Groupe de 8 à 12 personnes maximum en intra

**Intervenants** : Formateurs AFGSU agréés CESU (Infirmiers et Infirmiers Anesthésistes DE exerçant en service d'urgences et en SAMU-SMUR)

**Objectifs** : Réactualisation des connaissances acquises au cours de la formation initiale FGSU 2 : identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

**Programme :**

- Évaluation des connaissances antérieures
- Réactualisation des connaissances sur :
  - L'alerte
  - L'inconscience
  - Les hémorragies
  - Les brûlures
  - L'obstruction des voies aériennes adulte et enfant
  - La réanimation cardio-pulmonaire adulte et enfant avec ou sans matériel
  - Les malaises
  - L'accouchement inopiné
  - Les risques collectifs
- Sujets complémentaires en fonction des besoins du groupe

A l'issue de la formation, sous réserve de validation, une attestation de réactualisation de la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence sera délivrée par le CESU. La validité est de 4 ans.